

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 126-2015

Le Conseil d'administration approuve, à ce jour, à l'unanimité, la demande de réforme pour deux ordinateurs portables du Centre de Formation des Apprentis.

Membres en exercice : 25 membres

<u>Votes</u> : 16	Pour :	16
	Contre :	0
	Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président


Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération et tableau des actifs proposés à la sortie de l'inventaire CFA

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.